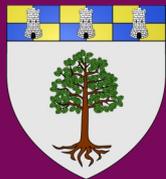
 **BULLETIN** 
MUNICIPAL
AUNAY-SOUS-CRÉCY

N° 54
2024



DANS CE NUMÉRO :
SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

- Page 3 MOT DU MAIRE - ÉDITO
- Page 4 LE CONSEIL MUNICIPAL ORGANIGRAMME - ETAT CIVIL 2023
- Page 6 LES DIFFÉRENTS TRAVAUX RÉALISÉS SUR LA COMMUNE EN 2023
- Page 8 L'ECLAIRAGE PUBLIC - INFORMATIONS PRATIQUES
- Page 10 INFORMATIONS PRATIQUES - LE TRANSPORT A LA DEMANDE
- Page 12 LE RECENSEMENT - LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS
- Page 14 SIRSAB - REMISE DES LIVRES 2023
- Page 16 AGGLO DU PAYS DE DREUX - RETOUR SUR 2023
- Page 18 NOUVEAUX ARRIVANTS - JOURNEE SECOURISME - ECOLE

ASSOCIATION

- Page 20 AEAC - ASSOCIATION LUDOMIA
- Page 22 ASLAC
- Page 24 COMITE DES FÊTES
- Page 26 MICRO-CRÈCHE BABY VILLAGE - ASSOCIATION FAITES DU SPORT
- Page 28 AMICALE DES ANCIENS - PAROISSE - FNACA - POMPIERS

DIVERS

- Page 28 ASSOCIATION ICN - CCAS D'AUNAY SOUS CRECY
- Page 32 HISTOIRE D'AUNAY-SOUS-CRÉCY
- Page 34 PANNEAUX POCKET - EMJ BURGER - REMERCIEMENTS

Mesdames, Messieurs,

L'année 2023 n'a pas été une année sereine. Nous entendons à longueur de journée, par les médias, des tas d'informations démoralisantes en boucle : des guerres ; ici en Ukraine, là en Israël, sur notre propre sol, des tueries, le dérèglement climatique, etc...

Comment éviter une baisse de moral. Malgré tout, il est important de garder un peu d'espoir. Comme toutes les autres communes, notre ville souffre de difficultés financières et de gestion de cette situation.

Il nous a fallu augmenter significativement le prix des repas de la cantine, de la garderie. Notre syndicat scolaire était dans une impasse financière inquiétante. Cet effort consenti par les parents a été compris et je les en remercie.

Malgré cela, la pérennité de notre syndicat, donc de notre école est remis en question. Nous enregistrons une augmentation d'habitants (700), mais le nombre d'enfants lui diminue régulièrement depuis quelques années.

Conformément à la loi, nous avons transféré la compétence de l'eau à l'Agglo du Pays de Dreux au 1er janvier 2023. Vous avez eu des problèmes avec les relevés de compteur et la facturation. Laissons au service concerné un peu de temps et espérons une amélioration en 2024.

Nous avons aussi dissous notre syndicat de défense incendie, le SIPIS qui datait de 1991, et transféré le recouvrement à l'Agglo du Pays de Dreux. Ce transfert n'aura aucune conséquence sur le prélèvement financier de vos impôts. Le prélèvement intitulé « Syndicat » de votre feuille d'impôts fonciers sera reporté sur la ligne générale. Notre caserne sera toujours opérationnelle et géré par le SDIS.

J'en profite pour remercier l'ensemble de nos pompiers volontaires qui rendent un grand service à l'ensemble de nos communs et même au-delà. Je remercie aussi tous ceux qui ont contribué depuis 1991 à créer ce centre, aux volontaires qui se sont succédés, à ceux qui nous ont quittés.

Côté investissement, vous avez pu voir le début de la construction de notre maison des associations au stade en remplacement du bungalow. Il remontait aux années 1950 et avait accueilli des cours d'école à l'époque, mais il était devenu dangereux et amianté. Certains d'entre nous pleurent de nostalgie.

Je voudrais également souligner l'incivilité concernant les déjections canines sur les trottoirs et le stade. Les enfants sont heureux de pouvoir porter ces cadeaux parfumés sous leurs chaussures à la cantine et à l'école (!). Que chacun prenne des mesures pour mettre fin à ce fléau est insupportable.

Je termine en exprimant mes remerciements à tous les conseillers municipaux, les employés communaux, au syndicat scolaire et aux bénévoles. En souhaitant la bienvenue aux nouveaux résidents de notre commune.

Une pensée à nos anciens envers qui nous devons tous avoir un regard bienveillant.

Bonne année et une très bonne santé à tous !

Le Maire
Jacques RIVIERE



LE CONSEIL MUNICIPAL ORGANIGRAMME

Le Maire



Jacques RIVIERE
Toutes Commissions

Les Adjoints



Fan LAVOISÉ
Commissions : Appel d'offre – CCAS
Fêtes et cérémonies - Finances - SIRSAB
Logement - Informations - Ressources humaines



Anthony TORNIL
Commissions : Finances – Travaux
Informations - Ressources humaines
Appel d'Offre – Fêtes et cérémonies



Corinne COURCIER
Commissions : SIRSAB – CCAS
Finances – Informations
Logement - Ressources humaines

Les Conseillers



Christophe REFFIENNA
Commissions : Finances
Travaux - Appel d'Offre - SIPIS



Yvon PERROT
Commissions : Finances – Travaux
Appel d'Offre – SIPIS – Logement
Fêtes et cérémonies - Ressources Humaines
CCAS – SIPIS



Mélodie LEGALLOIS
Commissions : Finances – Logement
CCAS - Appel d'Offre
Ressources Humaines



Béatrice MARAND
Commissions : Logement
CCAS - Appel d'Offre



Carole MACHARES
Commissions : SIRSAB – Informations
CCAS - Fêtes et cérémonies



Stéphane BRULARD
Commissions : Travaux - Appel d'Offre
SIPIS - Logement - Ressources Humaines
Fêtes et cérémonies



José PEREIRA
Commissions : Travaux
Ressources humaines – Fêtes et cérémonies

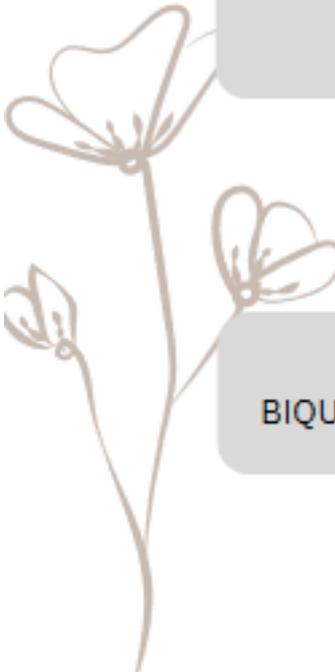


Ronan LE GALL DU TERTRE
Commissions : Travaux – Informations
SIRSAB - CCAS



ETAT CIVIL 2023

NAISSANCES



AFYON Ilyas né le 13/01/2023
MACHER Elena née le 04/02/2023
LEHERISSIER Inès née le 06/03/2023
DU COURTHIAL Thiméo né le 22/03/2023
ABBASOGLU Esma, Nathalie, Nazife née le 09/07/2023
LEBLANC Auxence, Anthony, Valentin né le 02/11/2023
BLOT Julian, Olivier, Alfred, Paul, Julien né le 06/11/2023
BLOT Kayronn, Yves, Gilles, Marcel, Julien né le 06/11/2023

MARIAGES

MARAND Maxime et FERRY Isabelle le 17/06/2023
BIQUET Rémi, Joffrey, Romain et GARCIA Rocio Elizabeth le 05/08/2023

PACS

VIERA Pierre-Emmanuel Antoine et ADELINE Laureen Alisson le
05/12/2023

DÉCÈS



LE BRAS Nicole, Marie, Françoise, veuve ROUFFORT le 18/01/2023
ORFAO DE SOUZA Amélia, veuve GONÇALVES PEREIRA le 26/01/2023
PAILLÉ Joseph, Lucien, François le 01/03/2023
DESVAUX François, Robert le 23/04/2023
SRPEK Edwige, Anna, veuve SINGLAS le 14/05/2023

TRAVAUX REALISES SUR LA COMMUNE EN 2023

Cimetière



Création d'un passage entre le cimetière et son extension



Création d'un composteur, mise en place d'un nouveau portail et d'un point d'eau.

Salle des Fêtes Changement du chauffe-eau et des radiateurs dans la salle Pompadour (plus efficace et plus économique)

Acquisition d'un autoporté



Eglise

Installation d'un paratonnerre

Principe de fonctionnement

Le paratonnerre n'attire pas la foudre à lui, mais il contribue fortement à ce que les éclairs qui se produisent dans sa zone de protection s'orientent naturellement vers lui. On parle alors de traceurs ascendants émis naturellement.

En raison de ses caractéristiques physiques (une tige pointue), le paratonnerre produit un phénomène appelé « effet de pointe ». L'effet de pointe, désigne la concentration d'un champ électrique sur la pointe de tout conducteur électrique.

Lors d'un orage entre les nuages et le sol de la terre, les charges électriques à la surface de la terre se concentrent sur la pointe du paratonnerre et favorisent la création d'un arc électrique qui va conduire les éclairs situés dans la zone de protection du paratonnerre vers sa pointe. En dehors de cette zone :

Le paratonnerre n'est pas le seul à produire un effet de pointe vers lequel la foudre va s'orienter. En effet, les arbres (généralement pointus), le sommet d'un parapluie ou encore un clocher (souvent en pointe) sont de parfaits exemples.

Eclairage public

Deuxième phase de travaux : éclairage en LED dans toute la Grande Rue.

Maison des associations :

Début des travaux de construction.



NOTRE ECLAIRAGE PUBLIC EN 2023...

Face à la crise énergétique initiée en 2022 et qui s'est poursuivie malheureusement sur l'année 2023, le Conseil Municipal avait pris la décision d'éteindre l'éclairage public de la voirie pendant une partie de la nuit afin d'anticiper une hausse significative du coût de l'électricité. Cette solution nous a permis de réduire notre consommation électrique de près de 60%.

De plus et par cette action, nous avons aussi contribué à diminuer la pollution lumineuse de notre village.

Concernant la décoration lumineuse pour la période festive de Noël, et nous avons été conscient que celle-ci a été un manque pour cette fin d'année 2023, nous allons travailler sur cette nouvelle année pour reconstituer dans un 1er temps un parc de décoration pour les bâtiments municipaux (Mairie, Salle des Fêtes, école,...).

Le début d'année 2024 sera marqué par la réalisation de la dernière tranche de travaux initiée en 2020 pour le renouvellement complet de notre parc d'éclairage avec notre partenaire et syndicat Territoire d'Energie 28. Cette dernière phase concernera le remplacement des lampes à sodium par des lampes à technologie Leds dans la grande rue. Suite à ces travaux, notre voirie sera donc intégralement couverte par un éclairage avec la technologie Leds moins énergivore et plus durable.

La commission des travaux avec le conseil municipal mettra tout en œuvre pour maîtriser au mieux les dépenses énergétiques de notre commune.



ECLAIRAGE PUBLIC

Pour rappel : l'extinction de l'éclairage public sur notre commune est de 23h00 à 6h00

La Commission des Travaux d'Aunay sous Crécy



INFORMATIONS PRATIQUES



✉ 8 rue de la Filature
28500 AUNAY-SOUS-CRECY

📞 02 37 82 63 45
@ www.aunay-sous-crecy.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi / Mardi / Jeudi : de 14h00 à 17h00
Mercredi / Vendredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Pour toutes demandes, merci de prendre rendez-vous en Mairie.



✉ 8 rue de la Filature
28500 AUNAY-SOUS-CRECY

📞 02 37 82 63 45

Horaires d'ouverture :
Du lundi au Vendredi : de 14h00 à 17h00



NUMEROS UTILES

15

SAMU

17

Police

18

Pompier



112

Appels d'urgence européen



114

Réception et orientation des personnes malentendantes vers les autres numéros d'urgence

115

Hébergement d'urgence (SAMU social)

116

Enfants disparus

119

Enfance maltraitée

197

Alerte Enlèvement



3020

Harcèlement scolaire

3237

Pharmacie de garde

3919

Violences conjugales



02 37 51 52 53

Hôpital de Dreux

02 47 48 21 21

Centre anti-poison



RAPPEL

DEJECTIONS CANINES

Toutes personnes propriétaires et détenteurs d'un chien, doivent ramasser les déjections que ce dernier aurait laissées sur la voie publique, y compris dans les caniveaux et dans les espaces verts publics.

L'abandon de déjections canines sur la voie publique est passible d'une amende de 2ème classe selon l'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement. L'amende est fixée à 35€ (mais certaines communes lui imposent une majoration de plusieurs centaines d'euros).



Quelles sont les obligations d'un propriétaire de chien ?

Le propriétaire de l'animal, ou celui qui en a la garde est tenu de :

- tenir son animal en laisse
- surveiller son animal et ne pas le laisser divaguer ;
- nettoyer ou enlever les excréments produits par son animal ;
- s'assurer que son animal ne génère pas de nuisances et troubles locatifs.



BRUITS de voisinage

Tous responsables
Tous concernés

Les nuisances sonores, de quelques natures qu'elles soient, sont réglementées par un arrêté préfectoral N° 2012247-0004 du 03 Septembre 2012.

Sont interdits tous les bruits gênants par leur intensité, leur durée, leur caractère agressif ou répétitif quelle qu'en soit la provenance.

Nuisances sonores – article 3 :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils

susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ... sont autorisés uniquement :

- les jours ouvrables de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Nuisances sonores – article 4 :

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Afin de faciliter vos déplacements sur l'ensemble des 81 communes de son territoire, l'Agglo du Pays de Dreux vous permet de vous déplacer grâce à son service de Transport À la demande (TAD).

Un service de transport public très souple et accessible à tous :

Les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap peuvent bénéficier d'un transport d'adresse à adresse sous certaines conditions. Le TAD vous transportera au départ de votre domicile. Selon la nature de votre handicap, les voyages se déroulent à bord d'un véhicule léger (de type taxi) ou d'un minibus adapté au transport des personnes en fauteuil roulant.

Pour les personnes qui ne sont pas en situation de handicap, le service TAD fonctionne entre points d'arrêt.

Comment profiter de ce service ?

Les réservations sont possibles uniquement par téléphone au **0970 820 621** de 8h à 18h du lundi au vendredi sauf jours fériés.

Les demandes devront être faites entre 15 jours au plus tôt et le jour même du déplacement souhaité, avant 10h, dans la limite des places disponibles.

Ce service de « Transport À la demande » nécessite une simple adhésion GRATUITE et ILLIMITÉE au préalable, soit directement en appelant la centrale de réservation, soit au sein de la boutique commerciale Linéad, à la gare de Dreux.

Les tickets à l'unité (3€) sont vendus à bord du minibus ou par carnet de 10 (30€).

Toutes les infos sur le site Linéad

Pour plus de détails sur le service de Transport À la Demande, contactez **l'Espace Linéad, gare routière de Dreux – 02 37 42 10 10 – clients.linead@keolis.com**



BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE



Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons de 16 ans, doivent se faire recenser à la mairie de leur lieu de résidence dans le courant du mois de leur anniversaire.

Ils doivent se munir des pièces suivantes :

carte nationale d'identité,
livret de famille,
éventuellement une copie du document justifiant de la nationalité française ainsi qu'un justificatif de domicile.

Une attestation de recensement sera délivrée. Cette attestation ou sa photocopie est indispensable pour être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) mais également pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (baccalauréat, permis moto et auto, concours de la fonction publique). Elle sera demandée pour l'inscription scolaire de tous les élèves âgés de 16 ans que ce soit au collège, au lycée, au lycée d'enseignement professionnel ou au lycée agricole. Elle sera également demandée aux jeunes lors de l'inscription sur les listes électorales

Attention : la mairie ne délivre pas de duplicata de l'attestation de recensement.

Un justificatif peut être établi par le bureau du service national de Rouen.

CSNJ - 3 rue d'Herbouville - CS 11 - 76178 Rouen cedex

09 70 84 51 51 / csnj-rouen.contact.fct@intradef.gouv.fr

Tout jeune ayant été recensé doit signaler : changement de domicile, changement de situation familiale et/ou professionnelle, au CSN (Centre du Service National) de Rouen et ceci jusqu'à l'âge de 25 ans.

L'Agglo du Pays de Dreux se veut une collectivité exemplaire. À ce titre, elle fait évoluer certains services pour les rendre plus efficaces et moins énergivores. La collecte des objets encombrants va ainsi être adaptée. Cette décision répond aux enjeux du respect de l'environnement et d'un développement maîtrisé portés par la collectivité.

Jusqu'à présent, chacun pouvait déposer en vrac, sur le trottoir, à une date déterminée à l'avance, un certain nombre d'objets dont il souhaitait se séparer. Cette collecte dite « d'encombrants » n'était pas toujours efficace, les camions de collecte quadrillaient le territoire sans que cela ne soit toujours nécessaire pour autant. Dans les rues où les encombrants étaient collectés, ils étaient regroupés dans une seule et même benne où ils étaient compactés. Aucun tri des matériaux n'était alors effectué. Ces déchets ne pouvaient donc pas être valorisés et étaient incinérés, une solution très polluante.

1) Permettre à ses déchets d'être recyclés

Une solution s'impose aujourd'hui : se rendre en déchèterie pour y déposer ses objets encombrants. Le territoire de l'Agglo est particulièrement bien desservi, avec l'accès possible, pour les habitants comme pour les professionnels résidant sur le territoire, à 10 déchèteries. Dans celles-ci, les déchets peuvent être triés par types de matériaux, rendant leur recyclage et leur valorisation possible. Vous pouvez retrouver la déchèterie la plus proche de votre domicile en téléchargeant gratuitement l'application mobile « Mes déchets-Agglo Pays Dreux ».

Et pour ceux qui ne peuvent pas s'y rendre ?

L'Agglo met en place un service sur-mesure qui s'adresse aux personnes âgées de 75 ans et plus et aux personnes à mobilité réduite disposant d'une carte mobilité inclusion. Dès à présent, elles peuvent prendre rendez-vous par téléphone au 02 37 64 82 00 pour une collecte exceptionnelle et gratuite de leurs objets encombrants. Le rendez-vous sera fixé après fourniture des justificatifs nécessaires.

2) Leur offrir une nouvelle vie

Parfois, ce qui n'est plus utile pour certains peut encore l'être pour d'autres. De nombreux lieux de vente de seconde main, des brocantes, des foires à tout, mais aussi des associations permettent de se séparer d'objets sans passer par la case « déchèterie ». Ne l'oublions pas, le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas.



SIRSAB



Syndicat Intercommunal du Regroupement Scolaire Aunay Sous Crécy et Boullay les Deux Eglises

Cette année, nous souhaitons mettre à l'honneur le personnel du SIRSAB.

- **Karine**, Adjointe animation pour la classe de maternelle, est également présente le soir à la garderie de 16h30 à 18h30.
- **Ilhem**, Adjointe animation, le matin pour la classe de GS, (Maternelle Grande Section) et CP, (Cours Préparatoire). Elle travaille le midi à la cantine, et à la garderie du matin de 07h00 à 8h45, ainsi que le soir de 16h30 à 18h30.
- **Safae**, est à la garderie le matin de 07h15 à 8h45 et le midi à la cantine.
- **Mylène** accompagne les enfants empruntant le bus scolaire, matin et soir.
Le matin, elle prépare la mise en place de l'accueil des enfants à la cantine ainsi que la préparation de la restauration scolaire.
- **Najet** ainsi que Safae effectuent chaque jour le ménage de l'école de 16h30 à 19h30.



Karine, Ilhem, Safae, et Mylène ainsi que Cécile de l'ASC de Mézières, intervenante de l'Association Sportive et Culturelle, se sont impliquées dans la préparation de la kermesse de la fin d'année scolaire. Elles ont pu offrir aux parents un petit spectacle avec la participation des enfants de la cantine.

Ce spectacle périscolaire a été préparé de mains de maîtres ! :

À la garderie, matin et soir ainsi que pendant la pause méridienne, les enfants ont pu décorer leurs jolis costumes en forme de fruits ou de légumes, correspondant au thème choisi par l'école.

Les enfants ont appris et répété la chanson, « La Cantine » de Carlos, arrangée pour l'occasion.

Après plusieurs répétitions, ils étaient prêts pour le jour J !

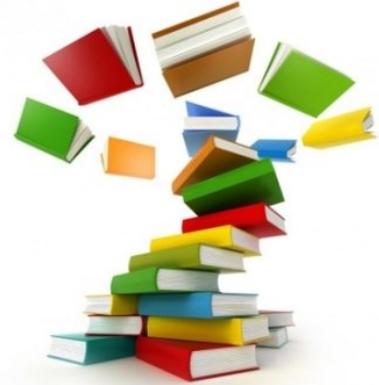
REMISE DES LIVRES 2023

Comme nous étions heureux de nous retrouver encore cette année pour la remise « des prix » avec les enfants et leurs enseignantes.

Vous avez eu un peu plus de difficultés que les autres années à remonter l'allée de l'école, mais votre joie a vite pris le dessus au contact des enfants. Vous distribuez avec beaucoup de plaisir ces présents qui touchent profondément les enfants.

Soyez en remerciés, c'est un moment de partage que je souhaite prolonger encore de nombreuses années.

Merci Madame et Monsieur HUREL.



Dimanche 21 janvier 2024, nous avons été informés de la disparition de Monsieur HUREL François le 20 janvier 2024. Nous sommes tous peïnés et présentons nos sincères condoléances à son épouse et à toute sa famille.

Il était encore avec les enfants pour remettre les prix en juillet 2023. Malgré ses difficultés à marcher, il était très joyeux et enthousiaste.

Merci Monsieur HUREL pour toutes ces nombreuses années de témoignages de votre attachement à notre commune.

Jacques RIVIERE
Maire et Président du SIRSAB

AGGLO DU PAYS DE DREUX RETOUR SUR

2023

Améliorer le cadre de vie de tous les habitants, proposer des services adaptés aux besoins, porter haut les talents du territoire... font partie des missions de l'Agglo du Pays de Dreux. Voici une rétrospective de quelques uns des événements marquants de l'année 2023.

Au quotidien, retrouvez toute l'actualité sur www.dreux-agglomeration.fr

NATURE

LA NATURE S'OUVRE À VOUS !

Après une saison d'ouverture aux publics scolaires et aux centres de loisirs, en partenariat avec les PEP 28, la **Maison des Espaces Naturels (MEN)** a ouvert ses portes au grand public le 15 avril et a été inaugurée en mai. Lieu unique de découverte et de protection de la nature, la MEN propose un espace d'exposition interactif pour faire découvrir à tous les trésors insoupçonnés du plan d'eau de Mézières-Écluzelles. À l'extérieur, un parcours scénographique s'intéresse au monde animal qui vit aux alentours. Cette saison, la MEN a proposé près de 80 animations créatives, artistiques, nature mais aussi de la pêche, des balades sur l'eau... qui ont ravi petits et grands.



EMBALLAGES ET PAPIERS, DIRECTION LE BAC JAUNE !

Le 1^{er} janvier, le geste de tri s'est simplifié avec la mise en place de l'extension des consignes de tri des emballages ménagers sur l'ensemble du territoire français. L'Agglo, accompagnée dans cette démarche par le SITREVA, syndicat acteur de la collecte et du recyclage des déchets, a mis en place les conditions de réussite de cette évolution, avec une large campagne de communication et la mise à disposition de bacs de tri adaptés à ce changement. Aujourd'hui, vous êtes de plus en plus nombreux à trier. Bravo ! Et vos efforts portent leurs fruits : collecter plus permet de recycler plus, un geste positif pour l'avenir de la planète.



Agglo raid citoyen, (Dreux, 20 septembre 2023)



© A. Lombard

BIEN MANGER, C'EST LE DÉBUT DU BONHEUR

Pour permettre à chacun d'avoir accès à une alimentation saine, locale, équilibrée, aider les producteurs de la filière alimentaire à trouver des débouchés pour leurs produits de qualité ou encore améliorer la prise en compte de l'environnement et la protection de la ressource en eau dans les processus de décision, l'Agglo a lancé un **Projet Alimentaire Territorial**. Cet outil participatif a réuni, durant plusieurs mois, un panel d'acteurs : habitants, élus, professionnels, membres d'associations... pour des ateliers de travail. Ces échanges riches aboutiront, au printemps prochain, à la mise en œuvre d'actions concrètes à destination de tous les publics.

ÉVÈNEMENTS

L'AGGLO BRILLE AUX ARTISANALES

Les 71 300 visiteurs des Artisanales de Chartres, salon de l'artisanat d'envergure nationale, ont pu découvrir notre territoire et ses richesses en venant sur le stand animé par l'Agglo du Pays de Dreux. **Cette année encore, plusieurs artisans, entourés de producteurs locaux passionnés, ont été conviés pour être les ambassadeurs du Pays de Dreux.** Tous ont été enthousiastes de faire découvrir leurs savoir-faire et de promouvoir le dynamisme du territoire auprès des nombreux visiteurs venus à leur rencontre.

L'AGGLO AUX CÔTÉS DES FAMILLES

Pour la première fois cette année, l'Agglo a organisé 5 week-ends pour **soutenir les familles dans l'exercice de leur parentalité.** Charge mentale trop lourde, besoin d'être écouté et de souffler, l'Agglo a invité les familles qui en ressentaient le besoin à se retrouver au Domaine de Comteville le temps d'un des **Week-ends de la parentalité.** Au programme : **conseils de professionnels, échanges avec les autres familles et moments de qualité entre parents et enfants** au cours d'activités telles que du yoga, de la méditation, de l'accrobranche, etc.

Autre première avec l'**Aggloraid citoyen** qui a rassemblé, le 20 septembre, près de 300 enfants de l'Agglo pour une séance d'éducation civique XXL. Cette journée sous forme de rallye en équipes leur a permis de **découvrir le territoire, ses institutions publiques, culturelles et de développer leur autonomie et leur esprit collectif.**

SANTÉ

L'AGGLO S'ENGAGE POUR LA SANTÉ DE TOUS !

Le 7 novembre, un **Contrat Local de Santé a été signé** par l'Agglo, l'État, la Région, le Département, le Centre hospitalier de Dreux, la Caisse Primaire d'Assurance maladie et par les communautés professionnelles territoriales de santé. Cet acte d'engagement démontre la volonté de mettre en place **des actions collectives en matière de prévention et d'accès aux soins pour les habitants du territoire**, quels que soient leur situation ou leur lieu de résidence.

UN TEMPS CONVIVIAL POUR LES FUTURS MÉDECINS

L'Agglo, en partenariat avec le Département d'Eure-et-Loir, a proposé un temps de convivialité au plan d'eau de Mézières-Écluzelles **aux nouveaux internes du Centre hospitalier de Dreux.** L'occasion de leur faire découvrir les richesses et les activités offertes par notre territoire et de **leur donner envie de s'y installer à la fin de leur cursus !**



SPORT

PLONGEZ AU CŒUR DE L'AGGLOCIÈNE À VERNOUILLET

Le nouvel espace aquatique AggloCéane a ouvert ses portes le 18 septembre. Un équipement **dédié aux plaisirs de l'eau, où chacun peut s'adonner aux loisirs de la natation, des aquasports et du bien-être !** Cet établissement totalement réhabilité permet d'accueillir les scolaires, associations et tous les férus de natation et de détente.



Signature du Contrat Local de Santé, (le 7 novembre 2023)



CULTURE

UNE RENCONTRE ENTRE LE TERRITOIRE, LA CULTURE ET LE PUBLIC

La 1^{re} édition du **FESTIVAL CHAMPS LIBRES** a attiré **plus de 4 000 festivaliers.** Il a donné à voir une nature sauvage et vivante, un territoire insolite, des paysages en scène, le tout mis en valeur par le spectacle vivant. Quatre jours de fête, dans les communes de Tremblay-les-Villages, Crécy-Couvé, Fontaine-les-Ribouts, Saint-Ange-et-Torçay, Gilles, Guairville, Le Mesnil-Simon, Écluzelles et Mézières-en-Drouais, avec un programme original qui a émerveillé les spectateurs.

La 2^e édition aura lieu du 9 au 12 mai 2024.

Moments festifs et expériences singulières seront au rendez-vous ! Infos sur www.latelier-a-spectacle.com



ÉTAT CIVIL

Nouveaux habitants

Pensez à venir vous déclarer en Mairie !

DATES DES PROCHAINES ÉLECTIONS EN FRANCE			
Élections	Prochain vote	Précédent vote	Durée du mandat
Européennes	9 juin 2024	Mai 2019	5 ans
Municipales	2026	Mars et Juin 2020	6 ans
Présidentielle	2027	Avril 2022	5 ans
Législatives	2027	Juin 2022	5 ans
Départementales (ou cantonales)	Mars 2028	Juin 2021	6 ans
Régionales	Mars 2028	Juin 2021	6 ans



LES GESTES QUI SAUVENT PAR GROUPAMA



Si un de vos proches est victime d'un malaise, d'une brûlure, d'un saignement ou d'une chute, il est important de pouvoir compter sur les premiers secours pour lui venir en aide. Les gestes de premiers secours sont des actions simples qui peuvent sauver des vies. D'après une étude, seulement **34%** des Français ont été formés aux gestes de premiers secours.

Pour remédier à cette situation, Groupama a lancé un programme national pour former gratuitement **un million de Français** aux gestes de premiers secours.

La municipalité d'Aunay Sous Crécy a mis à disposition la salle des fêtes le 6 avril 2023. Deux sessions de deux heures chacune ont eu lieu, et 32 personnes du village y ont participé.

L'objectif n'est pas de remplacer les services d'urgence tels que le SAMU ou les pompiers, mais plutôt à fournir une assistance temporaire en attendant leur arrivée.

Je suis reconnaissant envers la municipalité, les participants et l'Union Départementale des sapeurs-pompiers pour la mise à disposition d'un formateur.

Dominique MARAND
Administrateur GROUPAMA - Caisse Local de Dreux

J'exprime ma gratitude au nom de la Municipalité à GROUPAMA pour sa contribution financière pour cette formation sur Aunay-sous-Crécy.

Le Maire, Jacques RIVIERE

Cette année scolaire, les élèves de l'école ont travaillé sur le thème de la **gourmandise**. Salé ou sucré, tous les goûts sont permis ! À table !

Nous avons commencé l'année par la semaine du goût, au cours de laquelle les enfants ont pu savourer différents dérivés des produits laitiers et des pommes.

Ils ont aussi retrouvé l'association SykAdap, avec laquelle ils ont réfléchi aux origines des aliments, aux réseaux de distribution, aux menus. De quoi ai-je besoin pour vivre ? Où trouver ce dont j'ai besoin ? Que proposer avec ces produits ? L'intervention s'est terminée avec une dégustation de produits locaux, miam !

En fin d'année, toutes les classes se sont rendues à la chocolaterie de Damville, où nous avons découvert le circuit de fabrication du chocolat, et où nous avons même chacun confectionné notre propre carré de chocolat. Nous avons eu le droit à une dégustation, c'était délicieux !



Pour compléter notre travail autour du thème, nous avons également vu à l'école deux spectacles : « le Pain'Son » et « P'tit Biscuit ». Le premier était sur le thème du pain, le conteur nous narrait plusieurs histoires sur les différentes techniques de préparation du pain dans le monde, en musique, tout en confectionnant différents pains devant nous, pour nous les faire goûter : un vrai régal ! Et le deuxième reprenait le conte du bonhomme de pain d'épice, avec des marionnettes et des décors très colorés, riches en friandises : un délice pour les yeux !

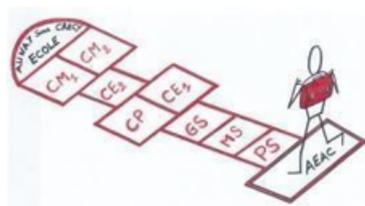
Par ailleurs, les CE1/CE2 et les CMI/CM2 ont aussi visité le jardin botanique et la serre tropicale d'Evreux, et ont vu « Le Pharaon, le Sauvage, et la Princesse » au cinéma, tandis que les PS/MS/GS et les GS/CP ont fait face aux énigmes du Labyrinthe du Thymerais, et ont vu « Grosse Colère » au cinéma. Et tout le monde a passé une journée à Dreux : atelier lecture à la médiathèque, et visite de l'Ar[T]senal.

Enfin, les conditions sanitaires s'étant améliorées, tout le monde a pu cette année remettre en place des moments conviviaux sans restriction sanitaires, à l'occasion du marché de Noël, du Carnaval, des 100 jours d'école, de la demi-journée sciences, de la kermesse avec son spectacle, ou encore lors de la venue traditionnelle de M. et Mme Hurel à l'école en toute fin d'année, pour dire au revoir aux CM2 et leur offrir un livre en souvenir de leurs années à l'école primaire.

Nous avons reçu ce jour-là également un diplôme et un prix de cent euros pour notre participation au « Challenge Citoyen », au cours duquel toute l'école a mis en place des ateliers sur le thème du handicap, pour travailler autour de la différence, du respect, de la solidarité.

Ces valeurs ont aussi été mises en avant lors de notre participation au « Dessin contre la Faim » : grâce à nos cartes postales décorées sur le thème de la Côte d'Ivoire, nous avons pu faire un don à l'association *Action contre la Faim*.

Nous avons encore été bien occupés durant cette année, et remercions tous les partenaires qui font en sorte d'être présents pour nous ! Rendez-vous l'année prochaine, sur le thème *des monstres et des créatures fantastiques*. Restez sur vos gardes ... !



L'équipe de l'A.E.A.C. vous souhaite une excellente année 2024 !

Un nouveau bureau de l'association des Amis de l'École d'Aunay-sous-Crécy a été élu le mardi 02 octobre 2024. Voici ses membres :

Laura AUBARD (présidente), Vanessa SAUGER (vice-présidente),
Mélissa THEPOT (trésorière),
Joannie DEMONTOUX (secrétaire), Natacha LEVEQUE (vice-secrétaire)

Cette association a pour but de soutenir les parents et les enseignants dans la réussite de tous les enfants. Elle contribue au dynamisme de l'école et joue un rôle important dans la création de liens entre les familles. L'association soutient les projets de l'équipe enseignante, en leur apportant une aide tant dans leur organisation que dans leur financement.

Tout au long de l'année, nous avons la volonté d'organiser plusieurs temps forts au sein de l'école, permettant de créer des moments conviviaux tout en participant au plaisir des enfants d'être à l'école.

Cette année, plusieurs événements sont prévus :

- Des goûters offerts aux enfants pour Halloween et Pâques.
- La vente de produits pour Noël (sapins, chocolats, objets)
- La vente de chocolats de Pâques
- La kermesse

...

Nous remercions vivement toutes les personnes qui s'investissent pour faire vivre cette association, que ce soit les parents d'élèves, mais également les enseignantes, l'équipe municipale mais aussi toutes les personnes qui soutiennent l'association en achetant un sapin, une boîte de chocolats ou l'un des autres produits proposés. Un très grand **MERCI** à vous tous !

Si vous souhaitez vous investir dans cette association, nous aider ponctuellement, ou être tenus au courant de nos actualités : n'hésitez pas à contacter Laura au 06.85.07.91.76, à consulter la page Facebook de l'AEAC ou encore nous rejoindre sur le groupe [Whatsapp](#) grâce au QR code :

Nous vous souhaitons une excellente année 2024 !

L'équipe de l'AEAC





L'association Ludomia prend de l'ampleur.

L'association Ludomia (ludothèque associative) située salle Pompadour (1er étage de la salle des fêtes d'Aunay-Sous-Crécy) a ouvert ses portes en Mars 2022.

Fin 2022, l'association comptait 8 familles adhérentes contre 23 familles adhérentes fin 2023 : 9 familles d'Aunay-Sous-Crécy, 3 familles de Dreux, 2 familles de Tréon, 2 familles de Tremblay-les-Villages, 1 famille de Clévilliers, 1 famille d'Imbermais, 1 famille de Fontaine-les-Ribouts, 1 famille de Saulnières, 1 famille de Blévy, 1 famille d'Ezy-sur-Eure, 1 famille de St-Lubin-des-Joncherets.

L'association Ludomia propose :

Du jeu sur place : plus de 600 jeux et jouets.

De la location de jeux de société pour les adhérents

De la location de jeux géants.

Des soirées jeux.

L'association Ludomia est un lieu convivial de partage intergénérationnel.

Cette année, la **ludonight 2^{ème} édition** s'est déroulée le **Samedi 25 Novembre 2023** à la salle des fêtes d'Aunay-sous-crécly. Nous avons eu le plaisir d'accueillir plus de 90 personnes à cet évènement, encadré par la totalité des membres de l'association.



Face à l'augmentation de fréquentation de la ludothèque, nous avons dû également augmenter la fréquence d'ouverture puisque la salle Pompadour ne peut accueillir plus de 20 personnes. En 2022 nous ouvrions deux demi-journées par mois contre 1 demi-journée par semaine depuis 2023, en alternant les créneaux horaires d'ouverture afin de satisfaire le plus grand nombre.

Soit : le mercredi de 10h à 12h15 / le mercredi de 14h à 16h15 / le samedi de 14h à 17h30

Nous organisons également une soirée partage ludique par mois (Vendredi soir de 20h30 à minuit) pour les adultes et adolescents uniquement (date disponible sur Panneau Pocket, page Facebook et site internet de l'association). Les places étant limitées à 12 personnes, l'inscription est obligatoire. Pensez à vous y inscrire en avance car elles sont généralement complètes la semaine de l'évènement.

Depuis 2023, l'association Ludomia dispose de son site internet avec un catalogue numérique des jeux disponibles à la ludothèque permettant de faire des recherches filtrées afin de savoir si la ludothèque possède le jeu que vous recherchez et s'il est disponible ou actuellement en prêt.

Nous souhaitons remercier les villageois d'Aunay-sous-Crécy pour avoir joué le jeu en ouvrant leurs portes aux petits monstres le 31 octobre 2023 lors de la tournée d'Halloween où une soixantaine de personnes se sont jointes à l'évènement.

Nous vous remercions également de votre générosité quant aux dons d'armoires qui ont permis de meubler la ludothèque. Nous ne pouvons en accepter davantage par manque de place. Néanmoins, nous recevons toujours les dons de jeux ou jouets complets. Seuls les jeux incomplets déjà disponibles à la ludothèque sont acceptés car nous pouvons récupérer des pièces manquantes. Merci de faire le tri dans vos armoires des jeux non-utilisés afin de leur donner une seconde vie à la ludothèque.

Dans l'attente de vous accueillir toujours plus nombreux, toute l'équipe de LUDOMIA se joint à
... la Présidente, Anaïs GENTIL pour vous souhaitez une heureuse année 2024.

TENNIS DE TABLE

Une dizaine de joueurs dont un jeune se retrouvent pour taper la balle tous les mardis soir entre 17 et 19 heures à la salle des fêtes.

Vous êtes tous les bienvenus quel que soit votre niveau.

La cotisation est de 25 € par an.



PETANQUE

Rendez-vous tous les vendredis soir à partir de 20h30 et le dimanche après-midi à partir de 14h, pour l'instant derrière la salle des fêtes puis dès que la maison des associations sera terminée, ce sera sur le stade.

Venez taquiner le cochonnet et passer un moment de détente entre amis.

Pour l'instant pas de cotisation.

BILLARD

La cotisation est de 13€ par mois et la salle est mise à disposition 7 jours sur 7 et toute l'année.

Les plus grands champions sont ceux qui prennent du plaisir à jouer.



AUTRES

Outre les activités sportives, l'ASLAC a organisé un concours photos sur le thème « photographions notre village » et les lauréats ont été désignés le 14 juillet par les personnes présentes.



1er Prix :
M. Rafaël Pereira



2ème Prix :
Mme Arlette Théophile



3ème Prix :
Mme Klézy Rondeau

Un tournoi de belote samedi 16 septembre et une trentaine d'équipes sont venues de tous horizons et toutes sont reparties avec un panier garni.

Samedi 21 octobre : notre traditionnel loto. Environ 250 personnes, dont 14 de la commune, se sont partagés les 2 800 € mis en jeu en cartes cadeaux. La réussite n'a pas été celle escomptée mais tous les participants étaient satisfaits. Je tiens à remercier tous les bénévoles de l'association et les extérieurs sans lesquels cette manifestation n'aurait pas pu avoir lieu.

La chasse aux œufs organisée conjointement par l'ASLAC et le Comité des Fêtes a été un franc succès lors du Lundi de Pâques. A renouveler.



Le dimanche 25 juin, une trentaine de personnes seulement ont participé à la marche suivie du repas partagé lors de la fête du village.

Domage que les Aunaisiens s'intéressent si peu aux manifestations organisées dans notre village.

En 2023 la foire à tout dimanche 10 septembre n'a pas été une grande réussite. Tous les bénévoles de l'ASLAC et du Comité des Fêtes ont travaillé dur mais la chaleur a fait que peu d'exposants se sont

manifestés et que les visiteurs attendus n'étaient pas au rendez-vous.

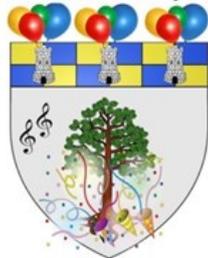
Samedi 18 novembre, déjeuner spectacle à l'Étincelle, cabaret à Pierres. 52 personnes y ont assisté. Le comité des fêtes, l'amicale des anciens participaient pour leurs adhérents de la moitié de la somme. L'ASLAC prenait en charge la moitié pour ses adhérents et offrait le transport pour tous.

Pour terminer, je tiens à remercier la municipalité pour son aide financière et la mise à disposition des infrastructures de la commune sans lesquelles rien ne serait possible.

Je remercie tous les bénévoles sans exception pour leur temps passé pour que tout se passe pour le mieux.

Et pour terminer, je formule, au nom de tous les membres de l'ASLAC les meilleurs vœux pour la nouvelle année 2024.





Le comité des fêtes vous souhaite une excellente . . . année 2024 !

Lors de l'année 2023, les manifestations étaient en nombre malgré la faible participation des Aunaisiens.

Les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre

Merci aux enfants pour la lecture de la lettre du 11 novembre de Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat.



Leïna, Suzon, Léana, Gabriel et Yrvin en pleine lecture de la lettre du 11 novembre 2023

Le Bleuets de France, fleur de mémoire et de solidarité, est né en 1918 de la volonté de deux infirmières de l'Institution nationale des Invalides, de venir en aide aux soldats blessés durant la Grande Guerre.

Le Bleuets de France vient en aide aux combattants d'hier et aujourd'hui, aux blessés de guerre, aux veuves et veufs de guerre, aux pupilles de la Nation ainsi qu'aux victimes de guerre et du terrorisme. L'objectif est de les accompagner moralement et financièrement dans leur vie quotidienne, comme dans leurs projets de reconstruction.

La vente de Bleuets, les 11 novembre et 8 mai, sert à financer des œuvres sociales en direction des victimes ayant servi la France.

L'embellissement du village a été organisé le 13 mai 2023 afin de le rendre plus accueillant et pimpant. Cette année, au programme : nettoyage de l'église, remise au propre de la clôture entre la mairie et la salle des fêtes, construction de deux petits ponts en bois pour embellir le coin de verdure de la mairie.

Un panneau réalisé par le conservatoire d'espace naturel d'Eure et loir a été installé au bord de la mare de Masserville.

Pâques

L'AEAC, l'ASLAC et le comité des fêtes se sont associés afin d'offrir aux enfants de la commune une manifestation autour de Pâques et la recherche de chocolat. Les enfants se sont bien amusés et ce fut un succès.





.....

Salle comble pour le magnifique concert de Clément et Emilie Maillard. Ils fêtaient leur retour sur scène après plusieurs années. Cela a été un franc succès, les spectateurs nombreux ont été enchantés.

La fête au village sous une chaleur de plomb. Co-organisée avec l'ASLAC, une trentaine de personnes ont participé à une marche de 6km dans la joie et la bonne humeur. Un apéritif les attendait pour les récompenser de leur effort. 68 personnes ont célébré le **14 juillet** autour d'un buffet et ont pu se divertir avec les différentes animations de l'après-midi.

Avec l'entraide de l'ASLAC, nous avons réédité, **l'emblématique foire à tout**, le 10 septembre. Celle-ci a eu moins de succès, la chaleur en a dissuadé plus d'un (26 exposants pour un total de 132 mètres linéaires de bric-à-brac).

La retransmission des matchs du XV de France de Rugby pour sa coupe du Monde.

De nombreuses personnes sont venues assister au match et tenter de gagner un polo de l'équipe de France. Dans une ambiance conviviale et sportive, la buvette et EMJ burger ont tourné à plein régime.

Comme évoqué l'année passée, le comité des fêtes n'a pas voulu organiser l'arbre de Noël cette année. Cependant, il a offert aux enfants un goûter et des chocolats avant le spectacle de l'école.

Objectifs 2024 :

Commémorations communales
Spectacles innovants
Groupe « Tribute Police » le 13 Avril 2024
Une chorale

Nous remercions **tous les membres et les bénévoles** qui ont beaucoup œuvré encore cette année avec des manifestations souvent très régulières et intenses. Merci également à la municipalité pour son engagement à nos côtés.

Bonne année 2024 à tous, que cette année soit pleine de joie pour vous et vos proches.

A très bientôt lors des manifestations !

Anthony TORNIL et son équipe du comité des fêtes



MICRO-CRÈCHE BABY VILLAGE

La micro-crèche d'Aunay-sous-Crécy accueille vos enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, en accueil régulier ou occasionnel. La taille de la structure permet d'accueillir au maximum 10 enfants de 10 semaines à 6 ans. Cet effectif restreint permet de regrouper les enfants dans une section unique, quel que soit leur âge.

L'effectif limité permet aux professionnelles de créer une relation individualisée, respectueuse et forte avec chaque enfant. L'équipe propose aux enfants un ensemble d'activités diverses : sensorielles, de manipulation, de motricité, des activités d'éveil corporel et musical,... L'organisation est pensée pour favoriser l'autonomie, les interactions entre des enfants d'âges différents et leur socialisation.

Les enfants sont encadrés par 4 professionnelles de la petite enfance : Mélanie, Emilie, Léonie et Cécile ainsi que par Marion, responsable de la structure.

En cette année 2023/2024, 15 familles du territoire (dont un tiers résident à Aunay-sous-Crécy) bénéficient d'une place en accueil régulier ou occasionnel et nous procédons aux pré-inscriptions pour septembre 2024.

Pour plus de renseignements :

Micro-crèche « Baby Village » - 19, bis avenue des acacias à Aunay-sous-Crécy
02.37.64.76.98 / <http://www.baby-village.fr> ou M.Weiss au 06.82.56.61.16





L'association Faites du sport a renouvelé ses événements, avec 2 grands événements en 2023 :

Tout d'abord la 5ème édition de la fête du sport et du handisport qui s'est déroulé à Vernouillet au complexe sportif Nicolas Robert le samedi 22 juin. Nous avons proposé pas moins de 25 activités sportives avec notamment en nouveauté le Trampoline et la baby gym avec le COV trampo, les JSP de Nogent le Roi et leurs démonstrations d'exercices de prise en charge d'une victime, la danse africaine, le tennis de table....

Une vraie réussite car ce ne sont pas moins de 1200 personnes qui sont passées sur la journée, plus de 350 enfants ravis de pouvoir pratiquer autant de sport et

repartir avec une médaille et un lot.

Le 1er octobre a eu lieu le 1er Raid multisport LeasyGo organisé par l'association, au programme du VTT de la course à pied, du run and bike, du biathlon, une activité de grimpe dans les arbres remarquables du château de Marmousse de Garnay. Petits et grands se sont surpassés pour ramener le plus de points en bipant les balises tout au long des parcours.



L'association faites du sport souhaite toujours permettre au plus grand nombre valide ou en situation de handicap de participer à nos événements.

Mme Ravous
Présidente de l'association Faites du sport

AMICALE DES ANCIENS

Les membres de notre Amicale continuent de se réunir une à deux fois par mois pour un après-midi de jeux et un goûter. L'occasion aussi d'échanges.



En novembre 2023, nous avons organisé, en association avec l'ASLAC, une sortie en carau Cabaret l'Étincelle à Pierres : un très beau spectacle et un bon déjeuner dans une ambiance festive.

Nous invitons toutes les personnes retraitées à nous rejoindre.

Nous vous attendons ...

Clara STINAT et le bureau

PAROISSE D'AUNAY SOUS CRÉCY

Notre village avec ceux de Crécy Couvé, Garancières en Drouais, Saulnières et Tréon constitue une communauté, rattachée à la Paroisse St-Etienne en Drouais.

Cette communauté, dite « équipe de proximité » rassemble des paroissiens bénévoles des 5 villages, elle organise la préparation des messes, d'autres célébrations et se réunit régulièrement.

Ces personnes rencontrent les familles pour la préparation des cérémonies de baptêmes et ou d'obsèques qui se déroulent dans une de nos cinq églises.

Si jusqu'à maintenant, la messe était célébrée chaque dimanche dans une de nos 5 églises, cela ne sera plus possible compte tenu du manque de prêtres.

C'est pourquoi il est plus que probable qu'à partir de 2024, les messes dominicales seront célébrées en alternance sur notre Communauté et celle de Vernouillet-Garnay.

Les paroissiens en seront informés par un affichage sur nos églises et aussi par le feuillet « Ma Paroisse », que vous pouvez consulter en Mairie.

Clara STINAT (Pour l'équipe paroissiale de proximité)



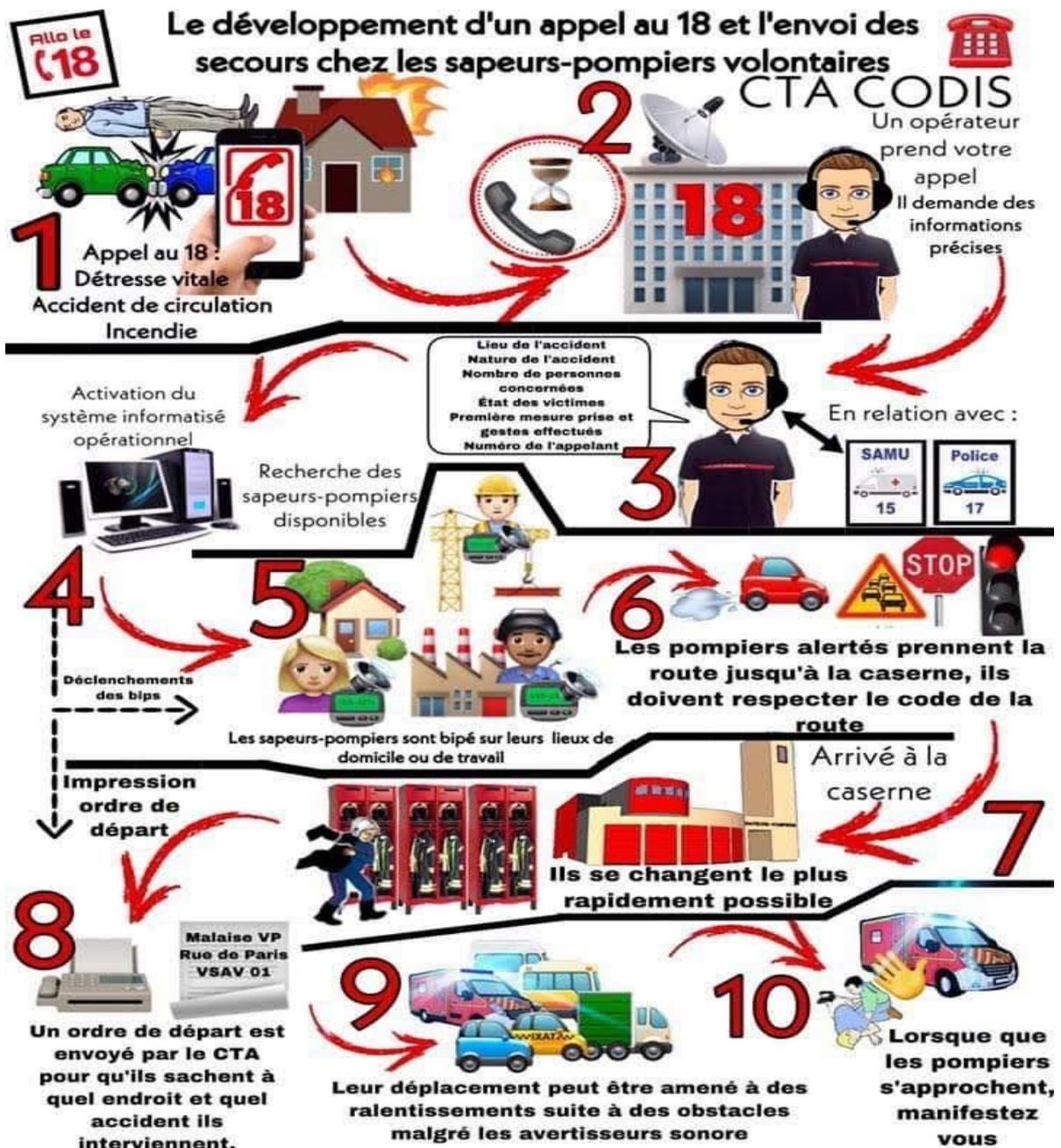
(Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie)

Cette fédération a été créée après les conflits qui ont mis fin à la possession de nos colonies.

Claude Bretonnet, faisait partie de ces jeunes appelés en Algérie. Ancien basketteur, il avait créé un groupe féminin dans ce sport.

Il fut un Membre actif du Conseil Municipal où ses compétences étaient appréciées, il est décédé dans son village de l'Orne où il s'était retiré avec Nicole son épouse.

OSEZ AGIR, DEVENEZ SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE





Apprendre à apprendre

Que propose l'association ICN ? :

Un accompagnement scolaire dans le cadre du dispositif CLAS (Contrat Local d'Aide à la Scolarité) conformément aux accords avec la branche Parentalité de la Caisse d'Allocations Familiales d'Eure & Loir

Un accompagnement des parents pour s'approprier les codes de l'école

Une aide aux devoirs

Des ateliers de renforcement en français et en maths pendant les vacances scolaires

Une ouverture culturelle et citoyenne (collecte des bouchons plastiques pour le club handibasket de Dreux, des ateliers de théâtre, visite de la caserne des pompiers de Dreux avec une formation aux risques incendie, participation à certaines manifestations drouaises...)

Des sorties pédagogiques et familiales (Visite du château de Versailles en 2022/2023)

A qui s'adresse nos activités proposées ? Les enfants du Primaire à la Terminale.

Nos ateliers sont ouverts aux enfants du CP à la Terminale.

Quels sont les ateliers proposés en 2023-2024 ?

Dreux (dans les locaux du Cercle Laïque, 19 rue Pastre à Dreux) :

Pour les primaires : Lundi soir, mercredi matin, mercredi après-midi et samedi matin

Pour les collégien(nes) & lycéen(nes) : Lundi soir, jeudi soir et samedi matin

Aunay sous Crécy :

Pour les collégien(nes) & lycéen(nes) : samedi matin (1H30 min.)

Cet atelier est encadré par Christine Bonnet, Professeur de Mathématiques.

Quelles sont les conditions d'adhésion ?

Une adhésion annuelle pour la famille de 30 €

Une participation annuelle pour les ateliers de 20 à 45 € selon le nombre d'enfants

Après de qui s'inscrire ou se renseigner ?

Association Initiatives Citoyennes Nouvelles (I.C.N.)

Dans les locaux du Cercle Laïque

19 Rue Pastre

28100 Dreux

ma.icn.dreux@gmail.com

Téléphone : 02-18-48-37-88

Portable : 07-67-13-31-54

Nos ateliers sont animés uniquement par des bénévoles. C'est pourquoi, si vous êtes intéressés, nous vous invitons à rejoindre notre équipe pour renforcer nos encadrants ICN.

Le Centre Communal d'Action Sociale assure le lien avec les habitants sur les problèmes sociaux, financiers et sanitaires.

Le CCAS dispose d'un budget alimenté par la commune et a pour vocation de s'occuper des problèmes sociaux que peuvent rencontrer les citoyens d'Aunay sous Crécy.

Il intervient lors de séparations familiales (parents avec ou sans enfant) pour la recherche de logement, lors de difficultés financières de personnes seules ou en couple (suite à une perte d'emploi) en facilitant les rendez-vous avec l'assistante sociale.

Le CCAS intervient lors des dossiers d'impayés d'électricité ou d'exclusions locatives (dossier à compléter par la personne avec l'aide du CCAS et mise en relation avec l'assistante sociale).

Il gère également les demandes de FSL (Fonds Solidarité Logement) électricité et/ou eau. Il s'occupe également des jeunes en difficultés en les dirigeant vers la Mission Locale, mais aussi des personnes âgées et/ou isolées avec par exemple surveillance par un voisin, portage de repas, téléassistance pour prévenir ou alerter en cas de difficultés ou chutes.

Les personnes de 70 ans et plus ne sont pas oubliées, chaque année, elles reçoivent, de la part de la municipalité, un colis de Noël, distribués lors d'un apéritif festif. Et pour ceux qui souhaitent être livrés, les Conseillers municipaux leur rendront visite afin de pouvoir partager un moment amical.



Le colis de Noël a ravi l'ancien président de la pêche, Monsieur Roland JOLIVET. Nous lui souhaitons beaucoup de courage dans sa lutte contre les problèmes de santé et lui souhaitons une très Bonne année 2024 !

La Municipalité tient à rendre hommage à ces deux personnalités disparus en 2023 :



Claude BRETONNET
Conseiller municipal puis Adjoint au Maire
de 1983 à 1999



Joseph PAILLÉ
Conseiller municipal
de 1995 à 2002

Histoire d'Aunay-sous-Crécy

Par François HUREL

(Extrait du Recensement de 1821 à 1851)

Recensement de 1821:

Le recensement fait en 1821 donne 256 habitants à Aunay.

Novembre 1827, le moulin d'Aunay-sous-Crécy est à louer:

Le Moulin d'Aunay-sous-Crécy, en très bon état, avec tous les bâtiments qui en dépendent, plus cinq hectares de bon prés, pâtures, terres à filasses et terres labourables.

La roue et le grand rouet sont neufs et construits sur un nouveau modèle qui doit produire beaucoup plus d'ouvrages. Ce moulin appartient à Madame veuve Deshommets, d'Aunay. À louer présentement en l'étude de Maître Bouvyer, notaire à Dreux, pour entrer en jouissance de suite.

- Avril 1842, le château et le moulin d'Aunay-sous-Crécy sont à vendre:

Vente:

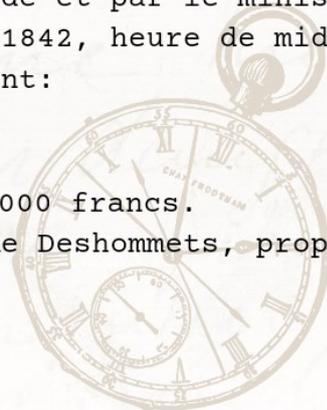
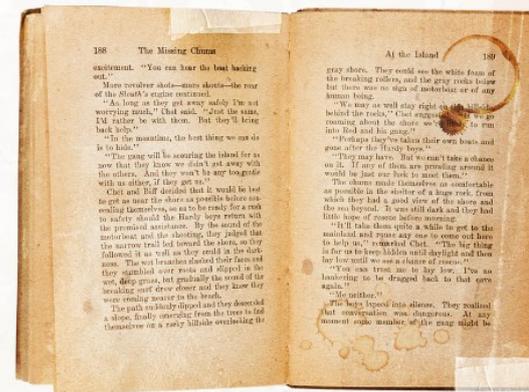
1) Du château d'Aunay-sous-Crécy, pouvant servir à un bel établissement industriel. Ses circonstances et dépendances, consistant en terres, prés, jardin anglais, îlots, plantations, digues, vergers, avenue, pièces d'eau, canaux, etc.; le tout d'une superficie d'environ six hectares.

2) D'un moulin à blé, cour, jardin, prés, pâtures en dépendant.

3) D'une filature à coton, bâtie sur la rivière Blaise. Ensemble tout le matériel qui la compose, et une petite maison servant de logement au contremaître de l'établissement. Cours et chute d'eau de la force de plus de trente chevaux. La filature est située commune de Crécy-Couvé. En l'étude et par le ministère de Maître Rousseau, notaire à Dreux, le dimanche 8 mai 1842, heure de midi. Les mises à prix qui pourront être réduites d'un cinquième, sont:

- l'article 1^{er} : 150 000 francs,
- l'article 2^{ème} : 25 000 francs,
- l'article 3^{ème} (loué 15 000 francs par an): 160 000 francs.

Pour visiter les lieux, s'adresser notamment à Madame Deshommets, propriétaire, demeurant à Aunay-sous-Crécy.





6 décembre 1846, les restes du château en flamme :

Le dimanche 6 décembre 1846, vers les cinq heures du matin, le feu éclate dans le corps de bâtiments formant les restes de l'ancien château d'Aunay, dans lequel M. Ray-Anquetil, manufacturier, avait établi une fabrique de lacets. Ce corps de bâtiments, élevé de deux étages, rempli d'un grand nombre de métiers à lacets, est rapidement la proie des flammes.

Les machines sont détruites par le feu à l'exception de celles qui se trouvent au rez-de-chaussée.

Des bâtiments, appartenant à Monsieur Canuel, banquier alors à Dreux, il ne reste que les quatre murs. Les ouvriers de la fabrique se retrouvent alors sans emploi. Le 23 février 1884, Aimé Hurel acquit à Aunay-sous-Crécy, une propriété de 7 hectares 61 ares et 50 centiares qui était l'ancien château ruiné par la Révolution et ses dépendances, il y installa son usine d'engrais chimiques.

1848, la filature est à vendre aux enchères :

Le 17 décembre 1848 est prévue en l'étude de Maître Breulier, avoué à Dreux, l'adjudication de la filature à coton, avec métiers, machine à vapeur, gazomètre, pavillon d'habitation, grands jardins, bureaux et autres bâtiments et dépendances, appartenant à Raymond Anquetil. La mise à prix est fixée à 29 700 francs.

Recensement de 1851 :

Le recensement fait en 1851 donne 396 habitants à Aunay, soit 140 de plus qu'en 1821. Il y a 111 maisons et 123 ménages. La population se répartit comme suit : Aunay-sous-Crécy, 333 habitants.

Recensement 2023 :

En Janvier 2023, le recensement d'Aunay-sous-Crécy a révélé une population de 686 personnes, composée de 289 logements, dont 262 en résidences principales et le reste était vacant.



PANNEAU POCKET

L'Application Mobile d'informations et d'alertes des collectivités

Vous êtes aujourd'hui, 422 citoyens à vous connecter sur votre smartphone à cette application pour recevoir en temps réel les notifications des actualités de votre commune : **c'est l'information qui va vers l'habitant !**

Vous étiez **269** en Janvier 2023 et **422** en Janvier 2024. Une augmentation de 153 smartphones ou tablettes qui possèdent Aunay sous Crécy dans leurs favoris.

Merci aux résidents d'Aunay sous Crécy ainsi qu'aux nombreux autres qui nous suivent sur Panneau Pocket. Merci pour l'intérêt que vous portez à l'outil de la communication de la Mairie !
Continuez à en parler autour de vous, à vos familles et vos amis. L'outil est Gratuit, Anonyme et sans Publicité.

Bonne utilisation !



FÉLICITATIONS ! VOUS ÊTES DÉJÀ **422** à suivre les actualités de LA COMMUNE sur PanneauPocket !

A titre indicatif, cela représente 143% des foyers de la communes

- 100% gratuit**
- 100% anonyme**
- 0% publicité**



Scannez-moi

- Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.
- Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.
- PanneauPocket apparaît en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le cœur à côté du nom de votre commune pour recevoir ses notifications en temps réel.

BONNE UTILISATION !

PanneauPocket est disponible depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com



La Commission d'Informations remercie toutes les Associations, la Directrice d'école et la Directrice/Directeur de la micro-crèche pour vos articles, vos photos.

Toute l'équipe Commission Informations vous présente ses meilleurs vœux 2024 !

Clara STINAT, Mélodie LEGALLOIS, Carole MACHARES, Corinne COURCIER, Anthony TORNIL,
Ronan LEGALL DU TERTRE et Fan LAVOISÉ.



Questions/réponses avec Jonathan, présent tous les jeudis soir dans notre commune.

Jonathan, comment as-tu eu l'idée de créer un Food truck sur des burgers ?

J'avais l'intention de changer de vie professionnelle et de devenir indépendant. Ma femme a adoré mes burgers, alors nous avons créé un Food truck sur ce thème.

Tes pains sont supers moelleux où t'approvisionnes-tu ?

Ils proviennent de la boulangerie l'Épicurien de Vernouillet ; j'essaie de faire fonctionner les commerces locaux.

D'où viennent les noms de tes burgers ? Et EMJ ?

Ce sont les surnoms de mes enfants. Le nom du Food truck correspond aux initiales de mes filles EMJ.

Quels retours as-tu après ces quelques années à nos côtés ?

Cela me plaît énormément, j'ai des bonnes relations avec les clients et les mairies qui m'accueillent. Je m'épanouis et je vis mon aventure pleinement. Je ne regrette rien.



UN GRAND MERCI AUX SOCIÉTÉS QUI NOUS ONT PERMIS DE FINANCER CE BULLETIN MUNICIPAL :

Clôtures & Portails
28500 Vernouillet
Tél. 02 37 42 81 82
clotures.nco@cloturesnco.fr

Sebastian Renaux
PEINTURE DECORATION
RAVALEMENT REV. DE SOLS
CHATEAUNEUF EN THYMERAIS
sebastien.renaux758@orange.fr
02 37 65 34 79 06 70 83 80 00

GRIS BTP
Raccordement tout à l'égoût clé en main
Christophe GRIS
9, rue du Clos Bordeau
28170 Boullay les Deux Eglises
02.37.38.34.02/06.28.79.27.60
grisbtp@sfr.fr
Etude et montage du dossier
Vidange ancienne fosse
Branchement réseau public
Visite de conformité
Devis gratuit

MOREAU
Plomberie - Chauffage
Salle de bain
— depuis 1997 —
6, rue de Dreux
28500 GARNAY
Tél. 02 37 50 18 93
Port. 06 78 53 74 81
miko33@dbmail.com

HVI MAÎTRE D'ŒUVRE
ÉCONOMISTE DE LA CONSTRUCTION
Clément VANDYSTADT
07 86 62 63 52
23 rue de la République - 27530 EZY SUR EURE
Tél: 02 37 64 74 76 - Fax: 02 37 64 74 81
E-mail : contact@hvi27.com

Electricité Générale Théophile
Dépannage - Alarme
Automatisme de portail
Contrôle d'accès
NEUF et RENOVATION
06 09 76 04 83 / 02 37 82 68 99
electricite.theophile@gmail.com
1 Sente des Bois Boutaincourt - 28270 Chataincourt

